

Gazette des commissions

COMMISSION TRAVAUX



Actuellement, la chaufferie de Nantizon est composée de deux chaudières : une au charbon en fin de vie et une nouvelle au fioul toutes deux situées dans un seul local. L'ensemble chauffe les locaux de la mairie, la salle des fêtes, les logements, la M.P.T, le boulodrome, les ateliers, l'école de Nantizon par le biais de trois réseaux. Une nouvelle chaufferie est en cours d'implantation dans les locaux techniques de la mairie. Elle sera constituée d'une chaudière principale à plaquettes (bois déchiqueté) qui sera installée à la place de la chaudière charbon (en cours de démontage). Le silo à plaquettes sera enterré devant l'entrée du local.

La chaudière fioul actuelle quant à elle sera démontée et réinstallée en sous-sol à la place de la trémie à charbon qui deviendra inutile. Les cuves à fioul, pour des raisons de sécurité et de normes, seront installées dans les anciens vestiaires et guichet du stade aujourd'hui désaffecté. Ce local est situé juste en face de la chaufferie. La mise en fonctionnement est prévue pour l'hiver prochain. La nouvelle chaufferie bois/fioul de l'école du VILLARET est en fonctionnement depuis plus d'un an.

SPORT, ASSOCIATIONS, JEUNES : Le point sur l'accident du 24 Avril 08 au mur d'escalade du Villaret.

Beaucoup d'interrogations ont été posées après ce malheureux accident : Une soit disante rupture de matériel en serait la cause. J'ai rencontré sur les lieux de l'accident le lundi 28 le PGHM (les gendarmes qui sont intervenus) et Pascal Huss (guide de haute montagne, installateur du matériel dans les écoles d'escalade et représentant de la Fédération Française Montagne Escalade sur le territoire). L'accident n'est pas dû à une rupture de matériel, mais à un malheureux concours de circonstances et une mauvaise utilisation du "relais" installé. Toutefois c'est exact que l'accident aurait pu être évité avec un autre type de fixation d'un amarrage du « relais » en question.

Pascal Huss a changé cet amarrage et vérifié tous les autres le Mardi 29 Avril. L'école d'escalade n'est pas mise en cause. Nous avons un contrat de surveillance et de maintenance de ces sites avec la FFME (Fédération Française de Montagne et d'Escalade). Un contrôle technique accompagné d'un rapport nous parvient toutes les années. Nous restons, avec la FFME et les professionnels utilisant ce site, très attentifs pour éviter tout accident et souhaitons que l'on continue à se faire plaisir autour de ce rocher.

PS: un rapide rétablissement au jeune Théo (victime de l'accident) et à très bientôt au pied d'une voie Philippe Brun.

Bloc-notes

Mairie : 04 76 81 05 12

BLOG de la mairie : <http://susvilleinfo.canalblog.com/> (pour contacter l'équipe, cliquez sur « contacter l'auteur » sur le blog ou contacter la mairie qui fera passer le message)

Services techniques : 04 76 81 16 10

CCAS-MAIRIE : 04 76 81 05 12 Centre Social de La Mure : 04 76 81 02 24

Ecole maternelle du Villaret : 04 76 81 25 51

Ecole primaire du Villaret : 04 76 81 11 08

Ecole de Nantizon : 04 76 81 09 82

Maison Pour Tous : 04 76 81 10 73

Halte garderie La Mure : 04 76 81 14 06

Collège Louis Mauberet à La Mure : 04 76 81 07 41

Lycée de La Mure : 04 76 81 00 11

Lycée privé du Villaret : 04 76 81 52 60

Déchetterie de La Mure : 04 76 81 20 14

N° d'urgence

Pompiers : 12

SAMU : 15

GENDARMERIE : 17

Allô maltraitance des
personnes âgées :

04 76 84 06 05

Allô enfance maltraitée :
08 00 05 41 41 ou 119

La Poste de La Mure : 04 76 81 04 57

Hôtel des Impôts de La Mure : 04 76 81 17 54

Trésorerie de La Mure : 04 76 81 03 31

Tribunal d'Instance de La Mure : 04 76 81 50 40

Assedic : 3949

SPA : 04 76 77 07 00

HOPITAL : 04 76 81 42 00